



DANS
LA PEAU D'UN
PRISONNIER
DE GUERRE
1944 - 1947

Archéologie d'un camp de détention américain

LIVRET D'EXPOSITION

MUSÉE DE LA BIÈRE - STENAY

Du 16 juin 2023 au 1^{er} décembre 2024



Sommaire

Préfaces	p.4	L'arrivée des prisonniers au CCPWE n° 17	p.22
Introduction	p.6	Les Malgré-nous	p.24
À quoi sert l'archéologie ?	p.8	La construction du camp CCPWE n° 17	p.26
Pourquoi fouiller des sites de l'époque contemporaine ?	p.10	L'alimentation des prisonniers	p.28
La chronologie des diagnostics et des fouilles	p.12	Les activités quotidiennes des prisonniers	p.32
Les objets composites et la restauration	p.14	Les activités de loisirs	p.34
La chronologie du site	p.16	L'hygiène des prisonniers	p.36
Les camps américains de prisonniers de guerre et le CCPWE n° 17 pendant la Seconde Guerre mondiale	p.18	Santé et décès dans le CCPWE n° 17	p.38
Les camps américains de prisonniers de guerre et le CCPWE n° 17 après la Seconde Guerre mondiale	p.20	L'après-guerre et le retour des prisonniers de guerre	p.42
		Le devenir du site et la mémoire conservée	p.44
		Remerciements	p.46

Préfaces



La Meuse est riche de 7 922 sites archéologiques reconnus, tout autant de témoignages d'une Histoire exceptionnelle, du nord au sud. Ces vestiges remontent à la surface, souvent suite à des fouilles préalables aux opérations d'aménagements, c'est le cas avec l'emplacement de la Caserne Chanzy de Stenay.

La diffusion de la culture est au cœur des politiques départementales, c'est pourquoi, le Service Conservation et valorisation du patrimoine et des musées s'est associé à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), afin de révéler au plus grand nombre de visiteurs de Meuse et d'ailleurs, une facette méconnue de l'histoire de Stenay.

Après un premier volet « *Dans la peau d'un soldat, 1884-1938* », consacré à la vie quotidienne au sein de la caserne Chanzy, de sa création jusqu'à l'entre-deux-guerres ; place à la deuxième partie « *Dans la peau d'un prisonnier de guerre, 1944-1947* ». L'archéologie se met par conséquent au service de la transmission de l'histoire des conflits du XX^e siècle.

Au travers de 300 objets présentés au public, des histoires individuelles de soldats prisonniers au camp de Stenay sont dévoilées, avec des documents graphiques et des pièces exceptionnelles.

Cette exposition vise à mettre en lumière le travail des archéologues, qui s'attachent à éclairer nos connaissances sur cette période très récente, en identifiant précisément les objets découverts. L'archéologie est un pan essentiel de la transmission de l'Histoire, pour les générations actuelles et futures.



Jérôme DUMONT

Président du Conseil départemental de la Meuse

“

Les opérations archéologiques menées par l'Inrap à Stenay relèvent de l'archéologie du monde contemporain qui livre régulièrement de nouveaux et précieux témoignages sur les grands conflits mondiaux. Les archéologues enrichissent la connaissance historique d'informations essentielles sur de nombreux sujets tels l'approvisionnement des zones de guerre, les politiques sanitaires auprès des troupes, le traitement des prisonniers...

Second volet d'une programmation muséale visant à partager l'histoire de la Caserne Chanzy avec le plus large public, l'exposition « *Dans la peau d'un prisonnier de guerre, 1944-1947* » présente l'organisation et le quotidien de soldats prisonniers dans le camp américain CCPWE n° 17, à Stenay, de 1944 à 1947. Très attaché à sa mission de diffusion de la connaissance, l'Inrap a le plaisir de s'associer au Département de la Meuse et à son Musée de la Bière pour diffuser au plus grand nombre les résultats de ses recherches archéologiques.

La détention de prisonniers allemands sur le territoire français de 1944 à 1947, parfois même 1948, est un aspect de notre histoire nationale peu connue. La présence massive de prisonniers de l'Axe

dans la Meuse, durant plusieurs années, semble d'ailleurs effacée de la mémoire meusienne et plus largement lorraine. Pourtant, ce sont plus de 300 000 prisonniers (hommes adultes, adolescents, femmes et quelques enfants) qui ont transité, via la gare de Stenay et des trains spéciaux, jusqu'au camp de détention américain.

Les fouilles réalisées par l'Inrap à Stenay ont révélé les vestiges de ce camp d'internement. Après croisement avec les archives, dont celles de la Croix-Rouge internationale, l'étude archéologique a permis de reconstituer son fonctionnement, la complexité de son organisation jusqu'à restituer des parcours de vie individuels dont l'exposition se fait aussi l'écho.

Les nombreux objets découverts, aujourd'hui exposés dans leur diversité, permettent d'appréhender différentes facettes du quotidien des prisonniers et de leurs gardiens. Des pans de notre histoire collective qui méritent d'être largement partagés !

”

Dominique GARCIA

Président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives

Introduction



L'archéologie a une aura positive en France, car elle est attachée, dans l'inconscient collectif, à des aventures et des découvertes merveilleuses racontées dans des œuvres de fiction. Bien que le quotidien d'un archéologue soit éloigné de l'image héroïque qu'on lui donne parfois, son travail n'en demeure pas moins intéressant et important pour la compréhension de populations anciennes et plus récentes.

Les sondages et les fouilles réalisés aux lieux-dits Les Cailloux et Les Groseilliers, au sud de Stenay, ont permis de mettre au jour les vestiges d'un camp américain de prisonniers de la Seconde Guerre mondiale. Ce camp s'inscrit dans une histoire plus vaste que celle d'une simple caserne militaire française construite entre 1890 et 1894 et qui passera des mains françaises aux mains allemandes durant la Première Guerre mondiale avant d'être reprise par les Américains pour être rendue à la France. Et l'histoire se répétera durant le second conflit.

Si l'existence de cette caserne est bien documentée par des textes et des documents graphiques, qu'en est-il des objets archéologiques qui y ont été trouvés ? Éclairent-ils d'une autre manière notre connaissance de cette période récente ? La dimension archéologique est majeure, mais il s'agit aussi d'une histoire locale.

« Nous fouillons, c'est votre histoire »

est la formule utilisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) pour sensibiliser chacun au rôle de l'archéologie. Au-delà des opérations archéologiques de terrain, l'Inrap a une mission de valorisation et de médiation culturelle de ses recherches et découvertes qui permet à chacune et chacun de s'approprier son histoire. C'est dans cette optique de transmission patrimoniale que s'inscrit cette exposition déclinée en deux volets et fruit d'un partenariat entre le Département de la Meuse et l'Inrap.

Partons à la découverte de l'archéologie, et plus particulièrement de l'archéologie préventive, afin de comprendre, grâce aux sondages et fouilles réalisés à Stenay, comment les traces archéologiques complètent les connaissances sur ceux qui nous ont précédés.



L'utilisation de la pelleuse permet de décaper de grandes surfaces rapidement. Les archéologues surveillent ce travail attentivement afin de ne pas entamer les couches archéologiques.



Exemple d'un objet photographié *in situ* avant son prélèvement. Il s'agit d'une forge portable utilisée par l'armée américaine pour effectuer des réparations sur tous types de terrain.



1. Les déblais de la pelleuse sont scrutés par les archéologues à la recherche d'objets pouvant aider à la compréhension du site.

2. La coupe stratigraphique permet à l'archéologue de comprendre comment s'organisent les différentes strates archéologiques.

3. Lors d'une fouille, les archéologues s'arrêtent au niveau des premiers vestiges afin de dégager les différentes structures et objets et comprendre leur articulation.

Un fond de cabane ainsi que deux drains sont visibles sur cette photographie. Le fond de cabane a servi de dépotoirs avec la présence d'une gamelle de cuisine collective (au premier plan) et d'une forge portable (en arrière-plan).



À quoi sert l'archéologie ?

L'archéologie est la science qui étudie les vestiges matériels et immatériels, témoins de la présence des populations du passé.

Ces vestiges reflètent la vie de nos ancêtres et leurs avancées technologiques, dans des domaines aussi variés que l'agriculture, l'élevage, l'architecture, l'artisanat, la guerre, les activités scientifiques, culturelles, culturelles ou artistiques. Il peut s'agir de vaisselles, de restes de repas, de bijoux ou d'armes, d'outils ou d'œuvres d'art, de monnaies, d'ossements humains ou animaux, de graines, de pollens, etc. Les matériaux étudiés sont tout aussi variés : en verre, en terre cuite ou crue, en métal, en pierre, en os, en corne, en bois, en cuir, en papier, etc.



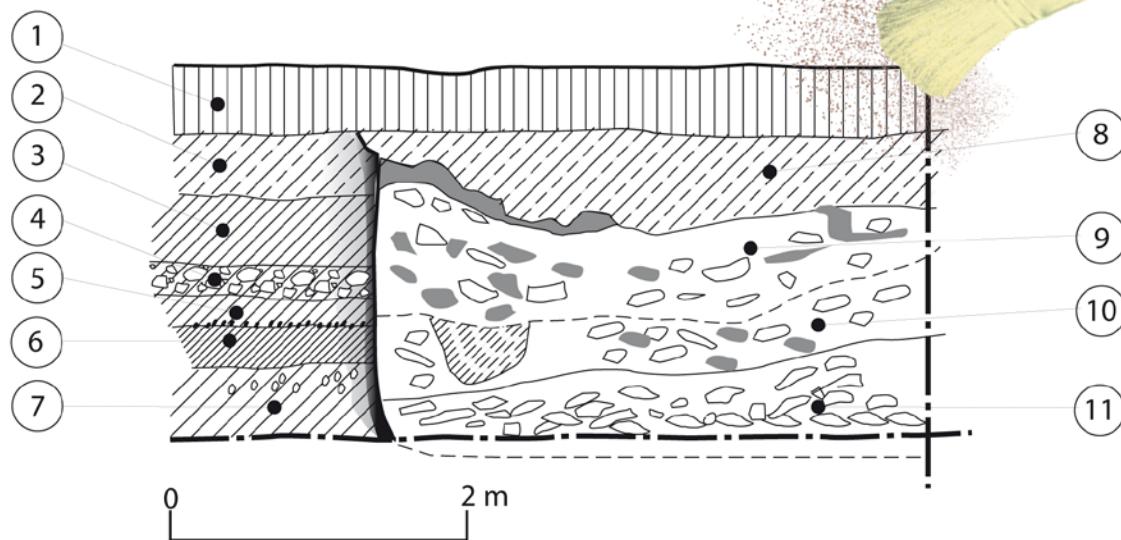
Coupe archéologique sur un four à chaux. La disposition des différentes couches archéologiques permet à l'archéologue de comprendre la vie du site car chaque strate correspond à une action humaine ou naturelle dans l'histoire du lieu.



Exemple d'os de faune trouvé *in situ*. Garder des photographies des différentes étapes de fouille permet à l'archéologue de se souvenir et d'avoir une preuve du contexte de découverte des objets.

Dans bien des cas, les vestiges matériels ont disparu mais leurs traces souvent fugaces sont tout de même étudiées par les archéologues, car toujours observables et riches d'enseignements.

C'est le cas des constructions en bois et torchis perdues au fil des siècles mais qui ont laissé des témoignages plus ou moins détectables dans le sol. Ils nous permettent de lire leurs plans, de comprendre leurs architectures et leurs utilisations, voire leur datation grâce à leur typologie.



Apport naturel :

- 1 : terre végétale
- 2 : limon argileux marron clair
- 3 : argile marron clair
- 4 : argile marron clair et alluvion de la Meuse (lambeau de la terrasse ancienne ?)
- 5 : argile marron clair avec inclusion de traces de manganèse à la base
- 6 : couche argileuse grise
- 7 : substrat géologique ; argile marron contenant des alluvions fluviales

Comblement du four :

- 8 : limon argileux marron clair
- 9 - 10 : comblement argilo-limoneux contenant des pierres calcaires et des fragments de calcaires parois rubéfiées (effondrement)
- 11 : pierres calcaires en partie calcinées et charbon de bois contenus dans un limon argileux marron, restes de chaux (niveau d'abandon)

Dessin de la coupe d'un four à chaux. La mise en dessin d'une coupe archéologique permet à l'archéologue de représenter son interprétation afin qu'elle soit compréhensible par tous.

Une fois abandonnées, les constructions en pierre (calcaire, marbre, etc.) peuvent encore servir aux populations locales et sont souvent démontées, parfois arasées jusqu'aux tranchées de fondations, afin d'en récupérer les matériaux pour de nouveaux aménagements. Dans le domaine funéraire, les archéologues peuvent étudier l'architecture de la tombe, la position du ou des défunts et le mobilier d'accompagnement pour déduire le statut social, l'origine du défunt et ses croyances religieuses. L'étude du squelette apporte quant à elle de nombreux renseignements sur son identité biologique (sexe, âge au décès, stature), son mode de

vie, son alimentation, ses maladies et traumatismes, les soins reçus, et parfois les causes de son décès.

L'archéologie, avec ses méthodes scientifiques d'étude des vestiges, permet de comprendre comment vivaient les populations anciennes et donne à chacun les clefs pour comprendre son passé. En outre, l'archéologue qui s'intéresse au temps long inscrit ses recherches dans des débats actuels, comme le dérèglement climatique ou les changements sociétaux.

Pourquoi fouiller des sites de l'époque contemporaine ?



Sépulture provisoire d'un soldat du 67^e R.I. découverte à Sorbey (Meuse).

Les archéologues se sont longtemps appliqués à fouiller et étudier les périodes les plus anciennes de notre histoire commune. Ils ont délaissé les périodes les plus récentes, jugées inintéressantes : plus c'est récent, plus on connaît et plus il y a d'archives conservées. Donc, plus c'est récent et moins les archéologues ont de choses à étudier et plus c'est le domaine de compétence des historiens !

Or, tout n'est pas retranscrit et bien que les historiens aient accès à de nombreux documents d'archives et témoignages oraux, ceux-ci peuvent être entachés d'erreurs ou tronqués par omission (volontaire ou non), par désinformation, par propagande ou plus simplement par désintérêt de certains faits jugés sans importance.

Dans les années 1980-1990, certains archéologues réalisent des fouilles de structures et vestiges dit récents, notamment du XVIII^e siècle. Les céramiques et faïences rapportées pour étude font sourire et exposent quiconque s'y intéressait à des quolibets et blagues. En parallèle, les découvertes fortuites de soldats disparus, mêlés à des vestiges protohistoriques ou gallo-romains, incitent quelques archéologues à prendre en charge la fouille et l'exhumation des squelettes, d'abord dans un souci éthique, puis avec un réel intérêt historique et archéologique.

Il faut attendre 1991 pour qu'ait lieu en Meuse, la première fouille archéologique officielle en France sur des vestiges de la Première Guerre mondiale. Cette opération réalisée sur prescription du service régional de l'archéologie (SRA) de Lorraine incite les historiens, les archéologues et les anthropologues à travailler ensemble et à mettre leur discipline en complémentarité.

L'archéologie des périodes contemporaines permet ainsi de confronter la vérité historique à la réalité archéologique, de compléter nos connaissances sur des faits non écrits et parfois de révéler une vérité oubliée, cachée ou contredite.

Il en est ainsi de la fouille de la sépulture multiple de Saint-Remy-la-Calonne en 1991 qui permet d'identifier 19 soldats français portés disparus en 1914, dont l'écrivain Alain-Fournier, sur les 21 découverts dans la fosse. L'étude archéologique et anthropologique offrit la possibilité de reconstituer leurs derniers instants de vie et de leur restituer leur honneur de combattants que des archives de guerre entachées de propagande et de haine leur avaient ôté.



Cheval de l'armée allemande tué à Chaillon (Meuse) lors de la Grande Guerre.



Vue générale de la sépulture multiple de Saint-Remy-la-Calonne (Meuse) dans laquelle reposait l'écrivain Alain-Fournier et ses 20 compagnons d'armes du 288^e R.I.

La chronologie des diagnostics et des fouilles



Décapage de la zone 1 lors de la fouille de 2016. Au premier plan, on note la présence d'un dépotoir avec des objets : une forge portative et une gamelle de cuisine collective.

La caserne Chanzy et ses abords ont fait l'objet de plusieurs phases de destruction et de réaménagement au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.

En 1965, un collège est construit à l'emplacement de l'ancienne caserne puis agrandi les années suivantes. Aucune étude historique ou archéologique n'a été réalisée en amont des travaux qui ont fait disparaître les vestiges de l'occupation militaire la plus ancienne du site.



Diagnostic archéologique de 2021 en cours de réalisation. La pelleuse enlève de manière régulière des couches de terre jusqu'à l'apparition de vestiges archéologiques. L'archéologue porte une combinaison de protection, un masque et des gants en raison d'une pollution du sol.

Lors de la création de la ZAC des Cailloux en 1992 et jusqu'en 2006, aucun suivi de travaux n'est envisagé. Par la suite, certains des aménagements sont précédés de diagnostics archéologiques comme le stipule la loi de 2001 afin d'évaluer la présence et le potentiel de vestiges. C'est ainsi qu'en 2007, le service régional de l'archéologie (SRA) de Lorraine prescrit une mission de diagnostic sur une surface de 72 000 m² avant l'extension de la ZAC et l'implantation d'un supermarché.

Cette opération, réalisée par l'Inrap, consiste à effectuer une série de tranchées de sondages de 2 mètres de large disposées en quinconce sur toute la surface du projet d'aménagement afin d'observer au moins 10% du sous-sol. Elles révèlent la présence de structures et vestiges liés aux occupations militaires des deux guerres mondiales dont un camp de prisonniers allemands détenus par l'armée américaine, le *Continental Central Prisoners of War Enclosures n° 17* (CCPWE 17).

Les découvertes donnent lieu à un rapport d'évaluation remis au SRA de Lorraine qui n'émet pas de prescription de fouille et les vestiges sont détruits au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Un nouveau diagnostic est réalisé en 2013 préalablement à une nouvelle extension de la ZAC sur une surface d'environ 20 hectares. Là encore, de nombreuses structures datables des deux guerres mondiales sont

observées et étudiées. Cette fois, le rapport d'évaluation est suivi d'une prescription de fouille délivrée en 2016 par le SRA de Lorraine sur une surface de 3 500 m² répartie en trois zones.

La zone 1 permet d'étudier des structures liées à l'occupation de la caserne lors de la Grande Guerre. La zone 2 aide à comprendre le quotidien des soldats de l'armée allemande détenus sur le site de 1944 à 1947 et la zone 3 révèle l'extension maximale du camp de prisonniers.

Une dernière phase d'évaluation est réalisée par l'Inrap en 2021 sur une surface de 5 000 m² correspondant à l'implantation d'un nouveau supermarché. Elle complète la connaissance de l'organisation du CCPWE 17 et révèle la présence de structures militaires d'entre-deux-guerres.



Soute à munition allemande de la Première Guerre mondiale découverte lors du diagnostic archéologique de 2007.

Les objets composites et la restauration

L'opération archéologique réalisée par l'Inrap à Stenay au lieu-dit Les Groseilliers a livré de nombreux objets « composites », autrement dit composés d'au moins deux matériaux différents. En fonction des matériaux constituant l'objet, des interrogations se posent sur la conservation et les traitements à envisager (nettoyage, séchage, conditionnement, etc.).

Une des principales difficultés de ce type de mobilier est que les matériaux utilisés sont incompatibles. Les matériaux les plus fréquemment rencontrés sont les métaux (base ferreuse et cuivreuse essentiellement) et les organiques (cuirs et bois en majorité). Or, ces deux grandes familles nécessitent des interventions spécifiques difficilement conciliables.



Paire de brodequins de soldat américain portée par un prisonnier allemand à Stenay. La photographie a été prise sur le terrain au moment de leur découverte. Leur restauration au laboratoire Arc-Nucléart de Grenoble a nécessité 18 mois.



Radiographie X d'un porte-monnaie trouvé en fouille. Il était nécessaire de vérifier s'il contenait des objets afin d'adapter le traitement pour sa restauration.

Le mobilier métallique requiert une conservation dans un environnement sec, 30 à 35 % d'humidité relative, et une température constante, 18 à 20 degrés, afin d'éviter sa détérioration (corrosion, oxydation, fissures, etc.). Au contraire, le mobilier organique nécessite une conservation dans un milieu humide voire immergé dans l'eau, dans l'obscurité et au froid. Le but est d'éviter que le bois ou le cuir ne se dessèche provoquant cassures, craquelures, déformations... Alors, quelles solutions envisager pour un objet composé de métal et de cuir comme une chaussure ou un uniforme ?

Il est nécessaire de s'adapter à l'objet, car beaucoup présentent des caractéristiques (poids, taille, forme, composition, etc.) qu'il faut identifier pour assurer une conservation préventive appropriée. Il est nécessaire de mettre en place un protocole de traitement du mobilier dès la phase de terrain et tout au long de la chaîne opératoire. Par ailleurs, l'intervention d'un conservateur/restaurateur est recommandée afin d'effectuer les choix les plus judicieux au regard des problématiques scientifiques, mais aussi des moyens disponibles.



Fragment de tige de brodequin ou de botte composé de métal et de cuir.



Crochet de suspension de cartouchiere.

Cependant, même si une stabilisation de leur état est possible en les conservant dans de bonnes conditions, cette solution ne permet pas une conservation à long terme des objets et certains d'entre eux nécessitent une restauration pour leur présentation. C'est le cas pour les objets les plus récents qui sont exposés dans cette exposition. Ne pouvant tout restaurer, ce sont 12 objets ou lots d'objets qui ont été sélectionnés. Ces objets étant pour la plupart composites, il a été fait appel à un laboratoire spécialiste des matériaux organiques, ARC-Nucléart, et à un laboratoire spécialiste du métal, le laboratoire d'archéologie des métaux (LAM). La difficulté de ces restaurations a imposé une durée de traitement d'environ deux ans.

La chronologie du site

**Juin 1940 -
septembre 1944**

Occupation de Stenay par les forces armées de l'Allemagne nazie.



**04 sept.
1944**

Les éléments motorisés du 20^e corps d'armée américain entrent dans Stenay et **libèrent la ville.**

**Sept. - oct.
1944**

La caserne Chanzy, en piteux état après le départ des troupes allemandes, est rénovée par la compagnie C du 371^e génie américain et transformée en **camp de détention pour prisonniers de l'Axe.**

**06 oct.
1944**

Ouverture du Continental Central Prisoners of War Enclosure n° 17 (CCPWE n° 17).

Ce camp sous administration militaire américaine (380th M.P. Battalion) est prévu pour 10 000 prisonniers mais comptera rapidement près de **20 000 détenus.**



**08 mai
1945**

Capitulation de l'Allemagne nazie et **fin du second conflit mondial en Europe.**

Le CCPWE n° 17 devient un camp de transit où plus de 300 000 prisonniers séjourneront de quelques jours à plusieurs mois en attendant de recevoir leur autorisation de retour dans leur pays.

**Juin
1947**

L'escadron 2/6 de la **gendarmerie mobile** occupe la caserne « **Chanzy nouvelle** » et devient à partir de 1967 l'escadron 2/17.

Il est dissous le 28 septembre 1971, refermant ainsi définitivement l'histoire militaire de la caserne Chanzy.

Fermeture définitive du CCPWE n° 17 et restitution de la caserne à l'État français.

Abandon du site et récupération des matériaux par les habitants de Stenay et de ses environs.



1951 - 1971

1965 - 1985

1992

2007 - 2021

Création d'une zone d'activité commerciale (ZAC) à l'emplacement de l'ancien camp d'internement américain (CCPWE n° 17).

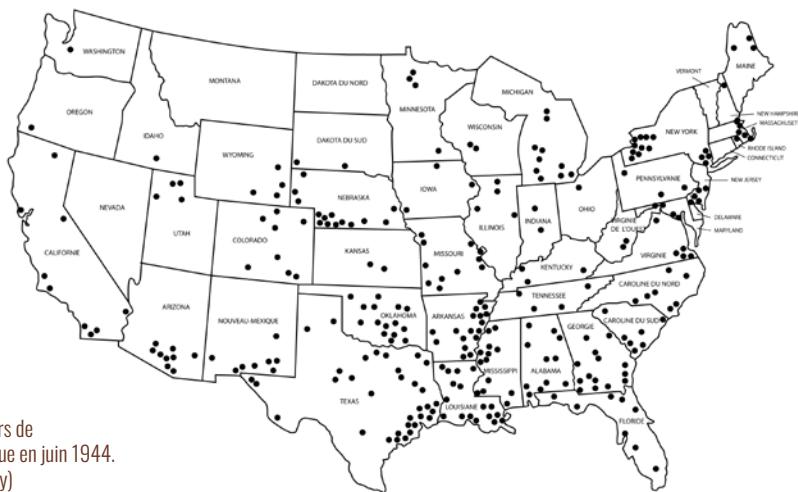
Destruction de la caserne « Chanzy ancienne » et construction progressive du groupe scolaire qui prendra le nom de lycée-collège Alfred Kastler.



Interventions archéologiques (diagnostics et fouille) par l'Inrap préalablement à l'extension des projets d'aménagements situés sur l'emplacement du CCPWE n° 17.



Les camps américains de prisonniers de guerre et le CCPWE n° 17 pendant la Seconde Guerre mondiale



Localisation des principaux camps de prisonniers de guerre sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique en juin 1944. (D.A.O. Frédéric Adam, d'après source U.S. Army)

Lorsque les États-Unis entrent en guerre le 7 décembre 1941, la question de l'internement des prisonniers se pose. Ils sont d'abord détenus en arrière du front et envoyés dès que possible par bateaux dans les pays alliés. Puis, lors de la campagne d'Afrique du Nord, en 1942-1943, les Alliés remportent des victoires significatives. À El-Alamein (Égypte) et plus tard en Tunisie, les troupes britanniques et américaines capturent un grand nombre de soldats allemands et italiens qui sont envoyés en Grande-Bretagne.

Ne pouvant les accueillir tous, les Britanniques passent un accord avec les États-Unis qui acceptent de les prendre en charge sur leur territoire. En août 1943, près de 50 000 prisonniers sont acheminés aux États-Unis. En juin 1945, ils sont 425 000, détenus dans près de 700 camps disséminés dans tout le pays.

C'est ainsi que le *Continental Central Prisoners of War Enclosure n° 17* (CCPWE n° 17) est activé le 28 avril 1944 comme *European Theatre of Operations Prisoners of War Enclosure n° 4* (ETOPWE n° 4).

Il est installé à Bury (Angleterre) sous la dénomination de camp Warth Mills.

D'une capacité de 3 000 détenus, il ouvre le 11 mai 1944, aidé par la *552nd MP Company* et une équipe de 114 personnes issues de divers services de l'armée américaine. Sa mission est de recevoir, héberger, nourrir, traiter et évacuer les prisonniers de guerre en provenance des différents fronts.

L'opération *Overlord* (6 juin 1944), avec le débarquement allié en Normandie, provoque un afflux de prisonniers qu'il faut éloigner rapidement du front tant que celui-ci n'est pas stabilisé. Le 15 juin 1944, un premier groupe de 415 prisonniers en provenance de Normandie est reçu à Bury. Ce camp continue à fonctionner en Angleterre pendant environ 4 mois, au cours desquels 10 804 prisonniers de guerre sont reçus, traités et expédiés aux États-Unis.

Le 9 septembre 1944, le personnel de l'enceinte de prisonniers de guerre n° 4 quitte l'Angleterre et débarque à Utah Beach (Normandie) le 17 septembre. Il s'installe d'abord à Suippes puis à Stenay le 6 octobre 1944 où le camp prend le nom de *Continental Central Prisoners of War Enclosure n° 17*. Plus de 300 000 soldats de l'Axe, prisonniers aux mains des Américains, y seront détenus, traités et envoyés vers d'autres camps ou rendus à la liberté.



Soldats allemands capturés par les américains
le 18 novembre 1944 en partance pour les camps de prisonniers.

Les camps américains de prisonniers de guerre et le CCPWE n° 17 après la Seconde Guerre mondiale

Après le suicide d'Hitler, le 30 avril 1945, et la capitulation de l'Allemagne nazie, le 8 mai 1945, les quatre puissances victorieuses (France, Grande Bretagne, États-Unis d'Amérique, Union des républiques socialistes soviétiques) découpent le territoire allemand en quatre zones d'occupation. L'Europe est en ruine, l'économie en berne et les conditions de vie des populations très précaires.

Se pose alors la question du retour des 10 729 000 prisonniers de guerre disséminés dans le monde (dont 1 600 000 Français en Allemagne nazie). Les États-Unis vont progressivement se délester des prisonniers détenus sur leur territoire en les convoyant par bateaux, d'abord en Grande-Bretagne puis en Allemagne ou en France, avant de les libérer.

Le 1^{er} janvier 1946, il y a en France 517 000 prisonniers aux mains des Américains. Une grande partie est progressivement transférée aux autorités françaises et sert de main-d'œuvre pour la reconstruction et le relèvement de l'économie.

À la même période, le camp américain de Stenay est confronté à une baisse d'effectif. La guerre est terminée et les soldats en poste au CCPWE n° 17 sont redéployés ou renvoyés dans leurs foyers. Le commandant du camp fait alors appel à l'armée polonaise qui envoie plus de 300 hommes pour assurer la sécurité et continuer à traiter les arrivées et départs quotidiens de prisonniers.

Le parcours du soldat Heinz Neidhart est ainsi très représentatif de celui des autres prisonniers allemands. Né en 1926, il est mobilisé en 1943, à l'âge de 17 ans, et intégré dans la *Kriegsmarine* le 13 juin 1944. Fait prisonnier lors d'un combat à Aix-la-Chapelle le 13 octobre 1944, il ne sera libéré que le 28 avril 1948 à l'âge de 22 ans. Entre-temps, il aura séjourné dans 15 camps de détention répartis en Belgique, Allemagne, États-Unis, Angleterre et France.

Le CCPWE n° 17 est fermé à la fin du printemps 1947. Les tentes et baraquements sont démontés et les latrines et dépotoirs sont comblés. Le terrain est abandonné pendant quelques années, laissant les habitants de la commune libres de récupérer les matériaux pouvant leur servir et, probablement, quelques objets épars.

Les derniers prisonniers de l'Axe détenus en France sont libérés en 1948, mais les 300 000 prisonniers encore internés en Union soviétique ne reviendront qu'en 1956.



Vue aérienne du site en 1955. On note l'état d'abandon de l'ancienne caserne Chanzy (à gauche), avec des portes arrachées, fenêtres murées et vitres brisées, herbe haute dans les cours, arbres non taillés.

L'arrivée des prisonniers au CCPWE n° 17

LA VISITE MÉDICALE

A leur arrivée à la gare de Stenay, les prisonniers sont conduits à pied au CCPWE n° 17 et suivent plusieurs étapes avant d'être enregistrés administrativement.

Avec des milliers de prisonniers rassemblés dans un enclos, la mission principale est de prévenir les épidémies. Tout prisonnier subit donc un examen de santé approfondi et des vaccins préventifs lui sont dispensés.

Celui qui souffre d'une maladie contagieuse est séparé et maintenu à l'écart du reste du groupe. S'il ne peut être traité à l'infirmerie du camp, il est conduit sous escorte armée à l'hôpital général le plus proche (Verdun, Bar-le-Duc puis Nancy).

Une fois cette étape franchie, les prisonniers sont séparés en deux catégories : ceux qui sont inaptes au travail et ceux qui sont médicalement aptes.



Aquarelle illustrant l'arrivée des prisonniers de guerre à la gare de Stenay.



Illustration de la visite médicale passée par les prisonniers.

LA DISTRIBUTION DE VÊTEMENTS

La plupart des prisonniers arrivent du front après avoir participé à d'intenses combats et leurs uniformes sont souvent sales et en lambeaux. La Convention de Genève oblige les autorités américaines à les habiller correctement.

Ils perçoivent donc à leur arrivée au camp, des vêtements et chaussures en bon état, mais souvent de seconde main ou issus des surplus militaires américains. Si des dépôts d'approvisionnement allemands ont été capturés, les vêtements en stock sont récupérés et distribués aux prisonniers.

Lorsqu'un prisonnier est habillé en vêtements américains, ceux-ci sont marqués d'un PW (*Prisoner of War*) à l'aide d'un pochoir et de peinture blanche afin de ne pas le confondre avec un soldat allié.

L'INTERROGATOIRE DU PRISONNIER

Puis chaque prisonnier est interrogé sur son identité et son parcours militaire. Cet interrogatoire a pour but premier d'obtenir des informations militaires d'importance stratégique.

Si un prisonnier possède des informations militaires spéciales, il est envoyé au quartier général supérieur pour un interrogatoire plus poussé, et si les informations qu'il possède sont jugées suffisamment importantes, il est envoyé par avion à Washington.

Le second but de l'interrogatoire est de déterminer si le prisonnier est un criminel de guerre ou un membre du parti nazi. On vérifie alors si le sujet présente le tatouage de son groupe sanguin sous l'aisselle gauche, comme les membres de la SS, ou sous le biceps, comme ceux de la *Waffen-SS*. Ils sont alors classés comme « indésirables » et détenus à l'écart.



Imperméable américain donné à un prisonnier de guerre, comme l'indique les lettres PW (*Prisoner of War*) peintes à la peinture blanche.



Prise d'identité d'un prisonnier de guerre.

L'ENREGISTREMENT DU PRISONNIER

Les prisonniers reçoivent leur numéro de série d'internement et un formulaire 19-3 est rempli.

Ce formulaire est un dossier permanent qui contient le nom, le grade, le numéro de matricule du prisonnier, le numéro de série de l'armée, la nationalité, l'occupation civile et la fonction dans l'armée, le plus proche parent et l'adresse du domicile ainsi que la date de naissance.

Les empreintes digitales sont portées à l'encre noire sur le document et toute autre marque d'identification du prisonnier est mentionnée (cicatrice, tatouage, marque de naissance, couleur des yeux, etc.).

Au cours du processus, le prisonnier remplit une carte de capture. Cette carte est envoyée par la Croix-Rouge à ses proches, les informant de sa capture et de son lieu d'internement.

L'enregistrement terminé, les prisonniers sont placés dans des sous-enclos appelés cages en fonction de leur origine et de leur statut.

Les Malgré-nous

Les archives du Comité international de la Croix-Rouge mentionnent que le 12 juillet 1945, les autorités américaines détenaient à Stenay 16 748 prisonniers. Parmi eux figuraient 354 femmes et 1 bébé, 2 000 malades et amputés, 4 000 mineurs de 12 à 17 ans, 50 indésirables (SS et Waffen-SS) et 1 civil allemand.

On note également la présence de 98 personnes de nationalités dites « spéciales » : 1 Polonais, 5 Tchèques, 6 Français, 11 Alsaciens-Lorrains et 75 Luxembourgeois.

Le 15 avril 1946, l'effectif est de 12 973 détenus dont 1 303 indésirables et 58 prisonniers de 9 nationalités « spéciales » : 1 Polonais, 1 Russe, 7 Tchèques, 2 Belges, 13 Luxembourgeois, 1 Lituanien, 1 Estonien, 30 Hongrois, 2 Roumains.

Ces prisonniers de nationalités « spéciales » sont des ressortissants de territoires annexés s'étant engagés volontairement dans l'armée allemande ou ayant été incorporés de force.

Ils sont détenus, car faits prisonniers alors qu'ils portaient l'uniforme du III^e Reich.

Ils doivent alors apporter la preuve qu'ils ne se sont pas engagés volontairement, mais qu'ils ont bien été obligés sous peine de représailles envers leur personne ou leur famille.

Certains de ces détenus recevront après-guerre le statut de Malgré-nous (Alsaciens et Mosellans), d'Enrôlé de force (Luxembourgeois) ou d'Incorporé de force (Belges). Leurs États respectifs reconnaissent ainsi qu'ils n'étaient pas volontaires, mais qu'ils étaient eux aussi victimes du nazisme.

En France, si l'annexion de l'Alsace-Moselle date de la défaite de 1940, l'incorporation de force a débuté en août 1942 et a concerné 142 500 hommes et femmes.

Depuis 1945, les Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande bénéficient des mêmes droits que les soldats ayant servi dans les formations de l'armée française lors de la Seconde Guerre mondiale.



Première page du livret de travail d'Albert Blaising en date du 20 janvier 1942 mentionnant son numéro d'enregistrement.



Un exemple de Malgré-nous mosellan fin 1943. Le jeune Albert Blaising (17 ans) originaire de Romelfing (Moselle) en uniforme du Reichsarbeitsdienst (R.A.D.), le service du travail obligatoire de la jeunesse du Reich. Il sera incorporé de force en 1944 dans la Wehrmacht.

FOCUS SUR... ALBERT BLAISING

Originaire de Romelfing (Moselle), Albert Blaising (1926-1969) est incorporé de force le 5 octobre 1943 au *Reichsarbeitsdienst* (RAD), le Service du travail du Reich, puis dans la Wehrmacht en 1944, il est sous uniforme allemand jusqu'au 30 novembre 1944.

Il déserte l'armée allemande pendant la bataille de Metz en se cachant dans une cabane de jardin et se rend aux Américains fin novembre 1944.

Reconnu comme « Malgré-nous », il s'engage en 1945 dans la 72^e Compagnie républicaine de sécurité de Sarreguemines. En 1946, il est incorporé pour son service militaire français au 3^e bataillon d'infanterie coloniale (3^e BIC) et reprend enfin son apprentissage d'électricien et la vie civile en 1947.

Sur ce cliché de studio pris fin 1943, une broche en forme de croix de Lorraine, épinglée sur la poche gauche de sa veste, est le symbole de sa résistance à l'incorporation de force et de son identité lorraine.

Ses deux frères, également enrôlés de force dans l'armée allemande, sont envoyés sur le front russe. Étienne (1921-1944) est tué le 26 juin 1944 à Bobruïx (Biélorussie) à l'âge de 21 ans. Raymond (1923-1994) est fait prisonnier le 9 mai 1945 en Lituanie et libéré quelque temps plus tard.



Couverture du livret de travail d'Albert Blaising en date du 20 janvier 1942.

La construction du camp CCPWE n° 17



Zone réservée : gardiens, administration

Enclos des prisonniers

Limites des sous-enclos (cages)

Plan d'organisation du camp de détention de Stenay (CCPWE n° 17) en juillet 1945.

Le 6 octobre 1944, les autorités américaines ouvrent officiellement un camp de détention pour prisonniers de guerre à l'emplacement de la caserne Chanzy.

D'abord nommé *Prisoner of War Enclosure n° 4* (PWE n° 4), il prend l'appellation de *Continental Central Prisoners of War Enclosure n° 17* (CCPWE n° 17) à partir du 17 novembre 1944.

D'une superficie totale d'environ 60 ha, ce camp occupe la totalité de la caserne et 40 ha de champs situés à proximité. Prévu pour accueillir 10 000 prisonniers, il est rapidement agrandi pour atteindre une capacité de 30 000 individus.



Vue partielle de la cage C2 (enclos C) en juillet 1945. En arrière-plan des tentes, une rangée d'arbres borde la route menant de Stenay à Verdun.



Bâtiments réservés de 1944 à 1945 aux soldats américains et de 1946 à 1947 aux soldats polonais en poste au camp d'internement de Stenay.

À l'arrivée des Américains, la caserne est délabrée, la route d'accès impraticable. Il n'y a pas d'approvisionnement en eau, les canalisations sont hors d'usage, les portes et les fenêtres sont brisées.

La compagnie C du 371^e bataillon du génie construit les clôtures et les miradors de l'enceinte et remet la route en état. Le reste des travaux est confié aux prisonniers qui construisent les routes et les allées de pierres à l'intérieur du camp. Les autres améliorations consistent en un cinéma, une salle de séjour aux murs décorés de pin-up, un bar pour la troupe US, une salle de club et un mess pour officiers. Un dispensaire, une chapelle, une bibliothèque et un club de la Croix-Rouge sont également construits pour les détenus.

Les quatre enclos du camp et leurs sous-enclos (cages) sont équipés de rangées de tentes, de cuisines, de latrines, de douches et parfois d'ateliers.



Apparition d'une allée empierrée de l'enclos C (cage C1), construite par les prisonniers fin 1944.



Vue de la cage C1 (enclos C) en juillet 1945. Les deux rangées de tentes déjà installées seront complétées par une troisième rangée en 1946. Les structures visibles à gauche du cliché correspondent aux latrines et aux douches.

En octobre 1944, 3 officiers et 130 soldats de la 556^e Compagnie de Police militaire (556^e MP) sont logés dans 7 baraquements de pierre. À partir de janvier 1946, ils peuvent enfin rentrer au pays et sont remplacés par un contingent de 299 gardes polonais et 10 civils américains.

Les détenus sont répartis par nationalités et catégories, sous la surveillance de gardes armés ayant l'autorisation de tirer lors de toute tentative d'évasion.

Les femmes (et leurs bébés), les adolescents, les blessés et les amputés ainsi que les officiers dorment dans des bâtiments alors que les autres (indésirables et simples soldats), sont logés sous des tentes en plein champ.

Les derniers prisonniers quittent définitivement le CCPWE n° 17 de Stenay à la fin du premier semestre 1947. Le 19 août 1947, la caserne Chanzy n'est plus utilisée.

L'alimentation des prisonniers

OÙ MANGENT LES PRISONNIERS ?

Selon l'article 11 de la Convention de Genève du 27 juillet 1929, les prisonniers doivent recevoir une ration alimentaire équivalente, en quantité et qualité, à celle de leurs gardiens. À Stenay, il est donc nécessaire de fournir quotidiennement des rations pour 10 000 à 30 000 détenus en plus du personnel américain.

En 1944, tous les transports motorisés disponibles sont utilisés à cette fin, ce qui réduit considérablement les autres activités nécessaires à la population civile. Celle-ci ne dispose plus de moyens de transport pour le ravitaillement, les camions étant réquisitionnés (archives municipales des 27 octobre et 18 novembre 1944). Il n'y a plus d'autocars entre Stenay et Verdun ni de transport fluvial et les trains sont à l'usage exclusif des Américains pour l'acheminement des prisonniers et des vivres.



Diagnostic archéologique de 2021 à l'emplacement de l'actuel supermarché Lidl, faisant apparaître les fondations en béton d'une cuisine du camp de prisonniers.



Baraquement en tôle de l'enclos C, servant de cuisine pour les prisonniers.

La Croix-Rouge internationale mentionne qu'en juillet 1945, les cuisines installées dans les bâtiments fonctionnent normalement et que celles qui sont situées dans les cages de chaque enclos sont pourvues d'électricité. Elles sont construites en tôles fortes et aménagées avec un sol cimenté et un écoulement des eaux grasses. Ce type de structure a été observé lors du diagnostic archéologique de 2021, à l'emplacement de l'actuel supermarché Lidl.

Toutefois, il n'y a pas de réfectoire et les prisonniers sont obligés de manger dehors ou dans leur tente. Tous ont néanmoins des cuillères, des quarts et des gamelles à disposition que l'on retrouve en assez grand nombre sur le site.



Détail des dalles de fondation d'une cuisine de prisonnier de l'enclos C, avec écoulement central pour l'évacuation des eaux grasses.

Les détenus sont nourris sur la base de 2 000 calories par jour jusqu'à fin octobre 1945. À partir de cette date, un supplément de ration est accordé aux moins de 21 ans et aux plus de 60 ans, sous la forme de 50 cl de potage le soir et d'un demi pain. Les rations des prisonniers travailleurs sont également majorées par rapport à celles des non travailleurs.



Vue intérieure d'un baraquement en tôle servant de cuisine pour les prisonniers de l'enclos C.

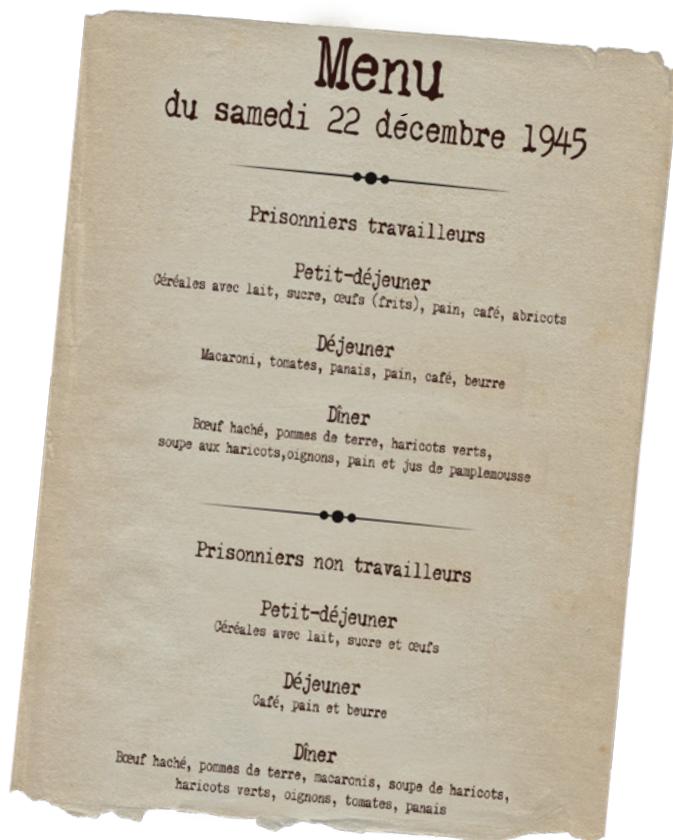
L'alimentation des prisonniers

CE QUE MANGENT LES PRISONNIERS

L'alimentation des prisonniers du CCPWE n°17 est essentiellement constituée de rations militaires habituellement distribuées aux troupes américaines sur les théâtres d'opérations.

Ces rations (A, B, C et K) se présentent sous forme de conserves et de sachets de produits lyophilisés, qui ont été trouvés en grandes quantités dans les latrines et poubelles du camp lors des différentes opérations archéologiques. Acheminées au camp par camions et transport ferroviaire, elles sont distribuées en masse dans les cuisines de chaque enclos où elles sont vidées et préparées dans de grands récipients collectifs.

Les rations contiennent des produits très variés tels que du pâté, des haricots, du maïs, de la viande de porc ou de bœuf, mais aussi des plats cuisinés, des œufs, des spaghettis, du beurre ou encore du pain, des biscuits, du chocolat et des fruits séchés. Les sachets de produits lyophilisés qui les accompagnent, permettent de préparer des jus de fruits (citron, pamplemousse, orange, raisin), des bouillons, du lait et du café.



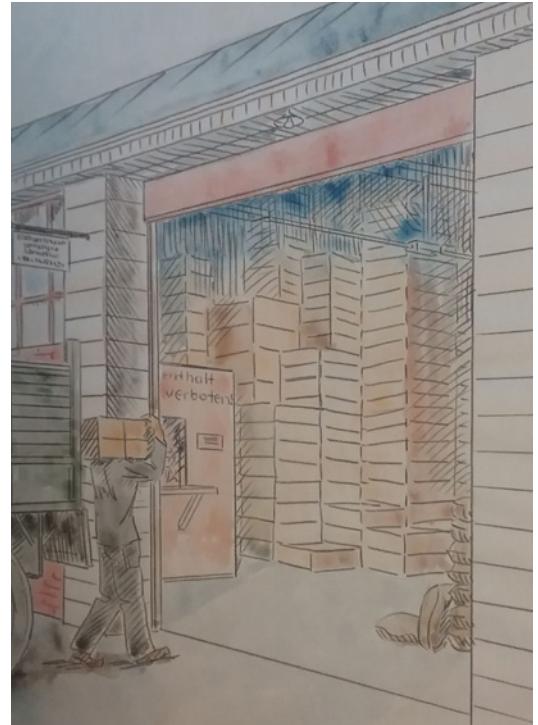
Menu datant de 1945 (reconstitution).



Conserves alimentaires découvertes dans les latrines lors de la fouille archéologique de 2016. À gauche, un couvercle de conserve qui contenait du pain de viande (porc), à droite une boîte de hachis de bœuf salé.

Chaque emballage porte la mention du produit qu'il contient et la façon de le préparer, le nom et l'adresse du fabricant ainsi que la date de fabrication.

Lors de sa visite du 22 décembre 1945, la délégation du Comité international de la Croix-Rouge mentionne deux types de menus distribués à cette date aux prisonniers, suivant qu'ils sont travailleurs ou non.



Aquarelle de 1945 illustrant le stock de rations alimentaires quotidien du magasin aux vivres de l'enclos A.

Les activités quotidiennes des prisonniers

En juillet 1945, le réveil des détenus est fixé à 6h30 en semaine. Après le petit-déjeuner, la journée de travail débute à 8h et se termine à 16h40. L'extinction des feux se fait à 23h. Le dimanche, le réveil est repoussé à 7h30 et la journée est consacrée au repos. Ceux qui veulent assister aux offices religieux peuvent le faire à 8h45, 10h15 et 15h45.

Le 26 juillet 1945, des prisonniers de l'Axe sont mis à disposition de la commune pour réaliser divers travaux (curage de la Wiseppe et du port, remblaiement des tranchées antichars). À cette fin, un *Kommando* de 20 prisonniers est installé en ville. Ils sont également mis à disposition des entreprises locales en quête de main-d'œuvre.

Les activités quotidiennes à l'intérieur de l'enceinte consistent essentiellement à embellir le camp, à créer des espaces verts et des jardins. Des travaux de menuiserie, cordonnerie, boulangerie et cuisine sont menés au quotidien pour répondre aux besoins des détenus.

Tout vêtement usé est réparé par les prisonniers. Les latrines sont vidangées et les poubelles vidées. En décembre 1945, on fabrique même des prothèses articulées pour les amputés qui sont nombreux à l'infirmerie principale du camp.



Aquarelle représentant les activités quotidiennes dans l'angle sud-est de l'enclos A.

Début 1946, un parking et un garage d'entretien pour 25 camions sont construits, nécessitant l'installation de portes coulissantes, de lignes aériennes, de fosses et de sols en béton. On compte également des ateliers d'usinage, de plomberie, de soudage et de peinture.

Chaque jour, en hiver, des groupes de détenus sortent du camp en camion sous la surveillance de gardes armés, pour aller chercher du bois de chauffage à 80 km. Au total, 750 stères sont transportés à la base entre janvier et mars 1946. Cette corvée est nécessaire pour chauffer les bâtiments et pour les cuisines, qui en consomment à elles seules 9 m³ par jour.

En janvier 1946, la politique de transfert des prisonniers allemands valides aux autorités françaises entre en vigueur. Fin mars, 11 600 prisonniers ont déjà été sélectionnés pour aller travailler en dehors du camp à la reconstruction des zones sinistrées par les combats.



Prisonnier travaillant à l'aménagement et l'embellissement de la salle de séjour des soldats américains.



Aquarelle datée de 1945 illustrant une corvée de vaisselle dans l'enclos A, à l'arrière du mess des prisonniers.

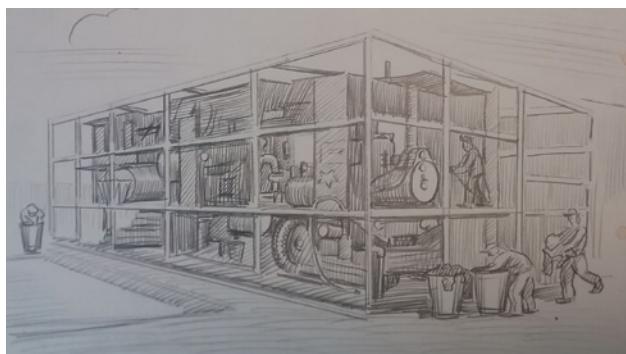


Illustration de l'unité de blanchisserie du camp en 1945.

Les activités de loisirs



Fragments de comics américain (*Jungle Jim*) et emballage de papier à cigarettes (*Riz la +*) découverts dans les latrines du camp.

Les troupes américaines et polonaises en poste au camp de détention ont la possibilité, lors de leurs temps de loisir, d'aller au cinéma dans l'un des bâtiments de l'enceinte. Elles peuvent aussi se détendre au foyer, au mess, aller boire un Coca ou une bière au bar.

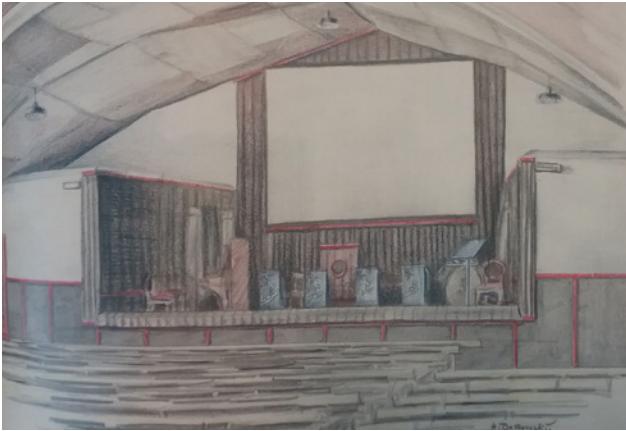
Les prisonniers, aussi, ont quelques infrastructures dédiées aux loisirs qu'ils peuvent utiliser lorsqu'ils ne sont pas au travail. En 1945, chaque enclos est équipé d'un terrain de sport où l'on pratique le softball.

Les outils à disposition dans les ateliers permettent aux plus inventifs de créer divers objets d'artisanat, dont certains ont été retrouvés lors de la fouille archéologique.

Une bibliothèque contenant un millier de volumes propose des romans, la Bible ou des comics américains. Un journal est édité à l'intérieur du camp et, à partir de décembre 1945, le journal américain en langue allemande *Die Neue Zeitung* est distribué deux à trois fois par semaine à tous les prisonniers et de temps à autre, l'hebdomadaire illustré *Heute*. De plus, un bulletin est affiché tous les trois jours, résumant en allemand les événements internationaux.



Lecture et discussions entre prisonniers dans l'ancienne caserne Chanzy pendant que le linge propre sèche au soleil.



Aquarelle représentant le théâtre/cinéma du camp en 1945.

On joue aux cartes, aux dés, aux dames. Certains dessinent et beaucoup écrivent à leur famille, comme le souligne la présence dans les dépotoirs de crayons de couleur, de pastels, de taille-crayons, d'encriers et de porte-plumes.

La musique est très présente au quotidien. On joue de l'harmonica et de la guimbarde. Des haut-parleurs, installés par l'administration américaine en juillet 1945, diffusent de la musique et des informations chaque jour dans le camp. Le 25 décembre 1945, une séance de musiques religieuse et classique est organisée dans chaque enclos.

Enfin, deux chapelles de 450 places permettent d'assister aux offices du dimanche. En 1945, la fréquentation de la chapelle protestante est de 26 000 personnes et de 30 000 pour la chapelle catholique.

L'hygiène des prisonniers



Coupe de latrines de prisonniers. On observe le niveau sombre de matière organique dans la partie basse de la structure, recouvert par le comblement de terre après abandon du camp en 1947.

Afin d'éviter tout risque d'épidémie, les prisonniers doivent être propres, rasés et vêtus d'habits en bon état. Le camp leur fournit donc le minimum nécessaire, mais ils ont la possibilité de recevoir des colis et peuvent aussi acheter des articles d'hygiène (savon, crème à raser, dentifrice, eau de Cologne, etc.) à la cantine.

En juillet 1945, la toilette, la lessive et les ablutions sont assurées grâce à de nombreux postes d'eau. Mais en raison de l'affluence des détenus, l'alimentation en eau devient insuffisante et une station de pompage est installée en bord de Meuse. Elle déverse 100 m³ d'eau par jour dans la tour du camp. Cette eau est ensuite javellisée avant de servir à l'usage de la toilette et des lessives. L'eau potable vient de la commune de Stenay.



Échantillon de matériel issu de latrines de prisonnier, avant nettoyage. Cuillères, tubes de dentifrice et de crème à raser, sachets de jus de fruits et de café lyophilisés, flacon de répulsif contre les insectes.

En décembre 1945, la station déverse plus de 662 m³ d'eau chaque jour. Chaque détenu peut ainsi avoir 20 litres d'eau par jour. Après le repas, les couverts et gamelles sont lavés dans trois eaux chaudes successives, passés au savon, au désinfectant et rincés.

Les enclos sont équipés de douches dont l'une peut accueillir 9 personnes. De plus, une plage a été aménagée à 2 km du camp au bord de la Meuse. Les prisonniers y viennent par groupe de 2 000 pendant une heure le matin et autant l'après-midi. Chaque prisonnier prend un bain une fois par semaine et reçoit à l'occasion un savon supplémentaire. En avril 1946, ils peuvent prendre deux bains par semaine, le mercredi à 16h et le dimanche à 10h.

Dans les bâtiments, les latrines sont équipées de chasse d'eau et du tout-à-l'égout. Dans les enclos, les latrines sont de longues fosses rectangulaires de 2 m de profondeur pour 1 m de large, entourées de toiles pour garantir l'intimité des utilisateurs. L'une d'elle est recouverte de 30 sièges en bois à couvercles. Lorsqu'elles sont pleines, elles sont vidées et répandues dans les champs voisins sur autorisation du maire de Stenay.



Aquarelle de prisonnier illustrant une douche collective de l'enclos B en 1946.

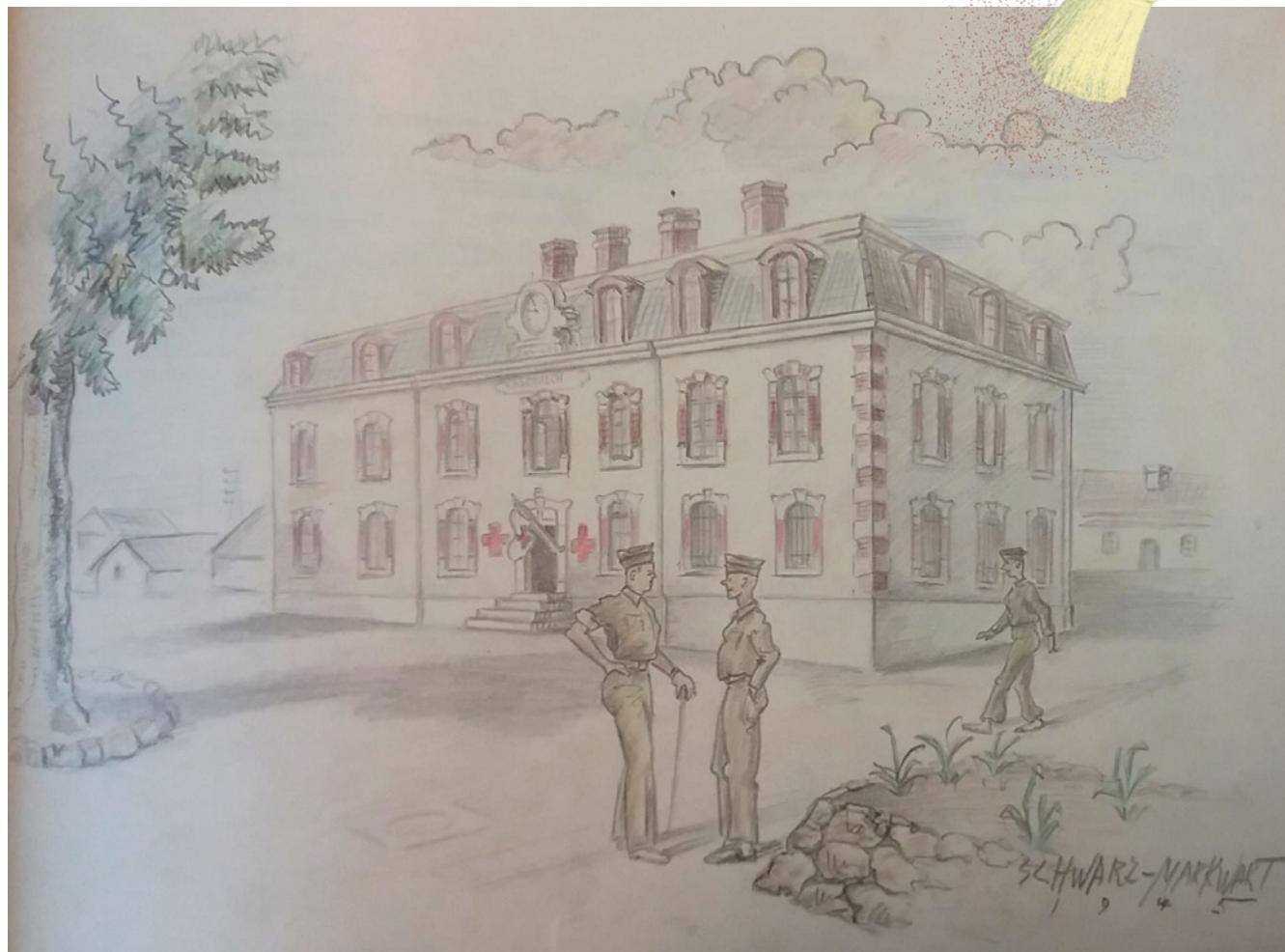
Toutes celles qui ont été fouillées ont également servi de poubelles. Elles ont livré du mobilier en bon état, du fait d'un milieu d'enfouissement humide et sans oxygène. Parmi ce matériel figurent des fragments de journaux ou de comics américains et des vêtements qui ont été jetés afin d'en obtenir des neufs.

De grandes fosses dépotoirs ont également été découvertes. De formes et de profondeurs diverses, elles ont recueilli tous les emballages (carton, verre, plastique, métal, papier), les vestiges de repas, les vêtements et les objets usagés. Une fois pleine, on y mettait le feu afin d'assainir les lieux et de faire baisser le niveau du dépôt.



Aquarelle de 1945 illustrant avec humour la diversité des latrines qui équipent le camp de Stenay. De simples tinettes qu'il faut vider quotidiennement (en haut à gauche), aux latrines collectives en bois (en haut à droite), ou construites en briques avec chasse d'eau (en bas).

Santé et décès dans le CCPWE n° 17



Aquarelle datée de 1945, illustrant l'ancien bâtiment d'état-major de la caserne Chanzy, transformé en hôpital pour les prisonniers de l'enclos A.

Le nombre important de détenus et la présence d'un contingent de plusieurs centaines de soldats pour les garder nécessitent la présence de personnels sanitaires, d'infirmières et d'une importante dotation en médicaments et autres matériels de soins. Certains ont d'ailleurs été retrouvés lors de la fouille (ampoules, pommades, emballage de pansements, ciseaux, fioles de sirop, abaisse-langues en bois, etc.).

Le 15 avril 1945, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) note que chaque enclos est doté d'une infirmerie et d'un petit dispensaire. Néanmoins, une infirmerie centrale est installée dans l'un des bâtiments. Elle a une capacité de 188 lits dont 120 sont occupés par des rhumatisants ou des malades des intestins.

En juillet 1945, l'infirmier héberge 139 malades et deux bâtiments en pierre de la caserne Chanzy ancienne sont réservés à 2 000 malades et amputés en attente de rapatriement.

Quelques mois plus tard, le 22 décembre 1945, le CICR note que l'infirmier a une capacité de 296 lits dont 243 sont occupés par des malades souffrants de diarrhées, d'infections et de dénutrition.



Traitement antiparasitaire au DDT réalisé sur les prisonniers.

Ils sont soignés par un médecin américain et trois médecins allemands. De nombreux cas de dépressions sont signalés parmi les prisonniers qui désespèrent d'être un jour libérés, conduisant certains à l'automutilation ou à une tentative de suicide. Un dentiste s'est également installé dans l'enceinte du camp.

Seuls les blessés et malades légers sont retenus au camp. Si leur cas est grave, ils sont évacués dans un premier temps à l'hôpital de Verdun (décembre 1944 à mai 1945), puis à Bar-le-Duc (décembre 1945) et enfin à Nancy (à partir de 1946).

FOCUS SUR... LE DDT

Le dichlorodiphényltrichloroéthane, couramment appelé DDT, est un pesticide qui a été utilisé avec succès tant par les militaires que par les civils, dans la lutte contre les insectes transmettant le paludisme ou le typhus, mais aussi comme insecticide agricole.

À leur arrivée au camp de Stenay, les prisonniers de guerre sont soumis à une pulvérisation de poudre de DDT afin d'éradiquer les poux de corps et autres nuisibles, vecteurs de maladies graves, dont ils sont souvent infestés.

Le DDT est interdit en Europe depuis 1971 et en Amérique du Nord depuis 1987, car il est jugé cancérigène et nuisible pour la biodiversité.

Santé et décès dans le CCPWE n°17

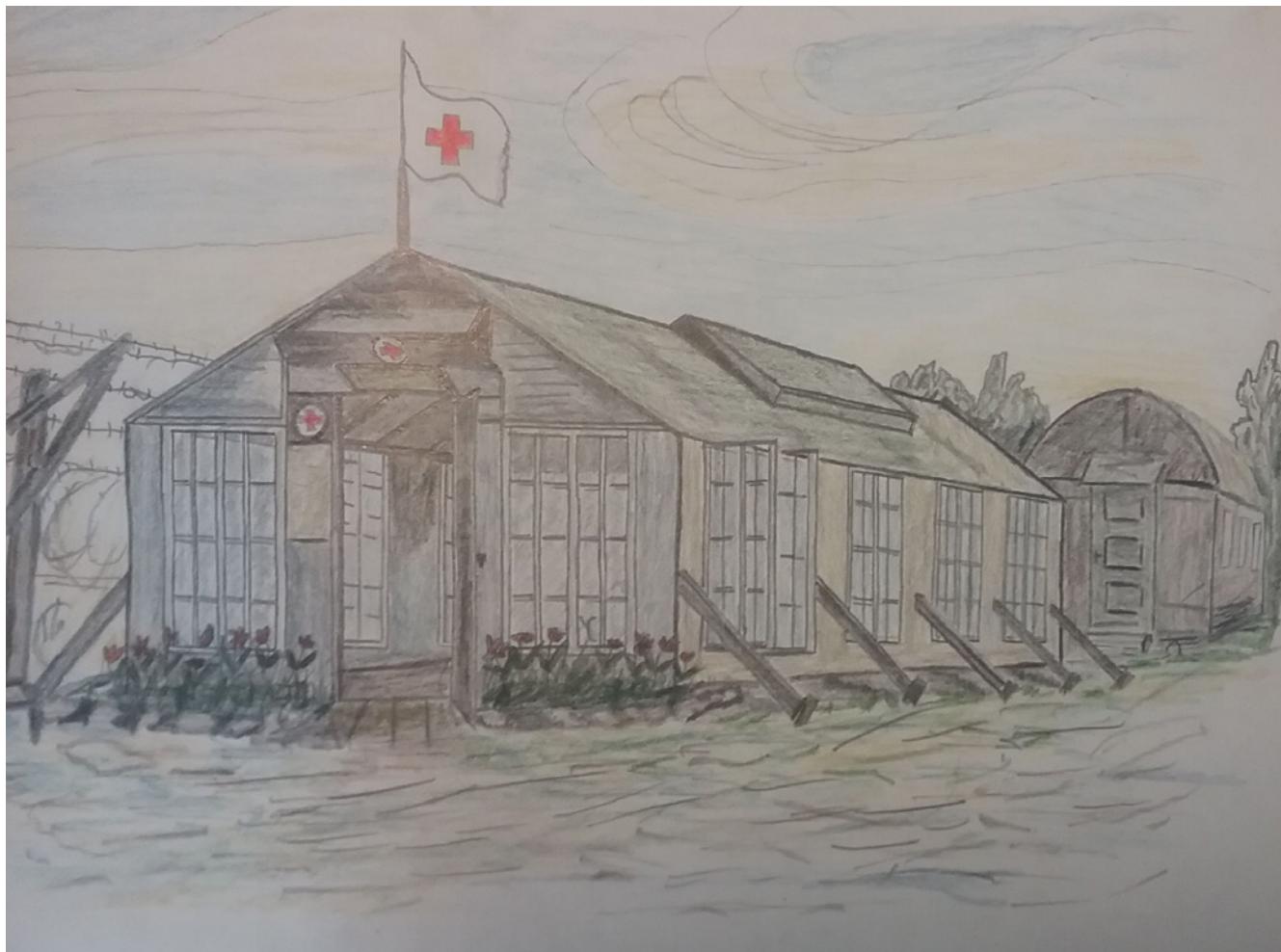


Illustration de l'un des baraquements faisant office de dispensaire pour les prisonniers de l'enclos C.

Quant aux décès, ils sont très peu à être mentionnés par le CICR au regard du nombre élevé de prisonniers. Celui-ci note que trois décès ont été enregistrés entre le 26 octobre et le 22 décembre 1945 : deux à la suite de troubles cardiaques et un qualifié de « mort normale ». Les archives municipales de Stenay nous informent du décès de deux prisonniers mis à disposition de la commune, l'un en février 1946 et l'autre en mars 1947, sans en expliquer la cause.

Enfin, les archives américaines signalent de nombreuses pertes tant américaines que parmi les prisonniers, entre le 15 décembre 1944 et avril 1945, période qui correspond à la Bataille des Ardennes et à l'offensive alliée qui suivit.

La veille de Noël 1944, la Luftwaffe survola à plusieurs reprises le camp de Stenay, en mitraillant les tentes et baraquements, causant la mort de 28 soldats américains et celle de 50 prisonniers. Les blessés graves (32 prisonniers) furent évacués à l'hôpital militaire de Verdun.

Aucun texte connu à ce jour ne mentionne la prise en charge des morts et leur lieu d'inhumation.



Emballage de préservatif de la marque Silver-Tex.

FOCUS SUR... LES MALADIES VÉNÉRIENNES

Quelques découvertes réalisées lors de la fouille archéologique du camp de Stenay illustrent la prise en compte par l'armée américaine de la lutte contre les maladies vénériennes, telle la syphilis, qui faisaient des ravages dans la population, tant militaire que civile.

Plusieurs tubes de pommade antivénérienne et quelques préservatifs de la marque Silver-Tex, fournis par les autorités américaines à leurs soldats ont été mis au jour.

Nous savons également qu'il existait à Stenay une maison close à disposition des troupes américaines et qu'à partir du 19 novembre 1945 l'Officier du Jour en charge de la sécurité du camp devait y procéder chaque nuit à une tournée d'inspection.

Les prostituées de la maison close étaient régulièrement examinées par un médecin afin d'interdire l'exercice de leur métier aux femmes atteintes de maladies sexuellement transmissibles. Cependant, les clandestines et autres occasionnelles échappaient à tout contrôle médical, ce qui posait un réel problème sanitaire. Un compte-rendu du conseil municipal de Stenay, en date du 14 février 1946, indique d'ailleurs qu'un citoyen de la ville demande à sévir contre les femmes se livrant à la prostitution clandestine.

Cette lutte contre les maladies vénériennes n'est pas étonnante dans ce contexte de surpopulation masculine. En revanche, la découverte des préservatifs usagés dans l'enceinte du camp de prisonniers soulève des questionnements. S'agit-il de témoignages de rapports homosexuels entre prisonniers ? Certaines prostituées rendaient-elles parfois visite à des soldats américains ou à des prisonniers protégés en toute illégalité ?

L'après-guerre et le retour des prisonniers de guerre

Selon l'accord du 14 février 1945, les prisonniers de guerre détenus par les Américains sur le territoire français et jugés aptes au travail sont progressivement remis aux autorités françaises. Ils doivent servir de main-d'œuvre à la reconstruction du pays (déblaiement, déminage, travaux dans les mines, dans les fermes, les industries...) en attendant le retour de captivité des Français.

À partir de septembre 1945, les prisonniers inaptes au travail sont libérés suivant leur nationalité. Peuvent repartir tout d'abord les prisonniers non allemands puis les allemands eux-mêmes à partir de 1946.

Les kommandos municipaux sont dissous à partir du 1^{er} novembre 1946.

Les Alliés de l'ouest décident dans un accord, le 13 mars 1947, de libérer les prisonniers par catégorie et selon un calendrier bien défini :

- en mai-juin 1947, ceux qui sont âgés entre 45 et 50 ans,
- en juillet, les sous-officiers qui ont volontairement effectué des travaux difficiles et dangereux,
- en août, les pères de 4 enfants et les veufs, pères d'au moins 2 enfants,
- en septembre-décembre, les sous-officiers qui ont volontairement travaillé,
- en janvier-mars 1948, les prisonniers d'au moins 40 ans,
- en avril 1948, les pères de 3 enfants.



Libération définitive de prisonniers allemands d'un camp américain en 1946.

Sont exclus des libérations, les criminels de guerre (ou suspects), les Waffen-SS, les cadres du NSDAP (le parti national-socialiste), les officiers d'active et les justiciables en attente de leur procès.

La perte de cette main-d'œuvre peu onéreuse et laborieuse pouvant entraîner le retard de la reconstruction du pays, la France crée le 8 avril 1947 le statut de travailleur libre pour les prisonniers de guerre allemands qui le souhaitent. Ils sont ainsi payés au même niveau et avec les mêmes acquis que les travailleurs français afin de ne pas provoquer le refus de la société française.

L'Allemagne étant occupée, partiellement détruite et son économie au plus bas, environ 137 000 hommes acceptent cette offre et restent en France. De 30 000 à 40 000 d'entre eux demeurent plus de 10 ans sur le territoire français.



Libération définitive de prisonniers allemands d'un camp américain en 1946.

Le devenir du site et la mémoire conservée

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la présence du camp américain de prisonniers allemands installé dans la Caserne Chanzy et les terrains environnants est « passée sous silence » par les administrations. Une seule et unique délibération du conseil municipal évoque le « camp » en 1946 et notamment les nuisances causées par les véhicules militaires qui traversent la cité à toute vitesse ! Aucun témoignage oral civil n'a été conservé, les Stenaisiens les plus âgés qui ont pu être sollicités à la suite des campagnes de fouilles archéologiques ces 15 dernières années semblent n'avoir jamais entendu parler de l'existence de ce camp.

La fermeture du camp durant le second semestre 1947 entraîne le démantèlement complet des structures. En août 1948, la caserne Chanzy est réoccupée à la suite du retour de l'escadron 2/17 de gendarmerie mobile. Quatre mois plus tard, il est acté la création d'une classe de maternelle au sein même de la caserne prétextant que cette dernière se situe à plus de 1 500 mètres de l'école existante. Les effectifs d'élèves sont tels qu'une seconde classe voit le jour en 1952. Ces étapes sont le début de la requalification du site de la caserne Chanzy, de rôle militaire à pôle éducatif.

L'essor démographique et la démocratisation de l'enseignement augmentent considérablement les effectifs scolaires à Stenay, nécessitant de trouver des solutions d'accueil. Une nouvelle étape est franchie le 13 décembre 1960 lorsque le préfet adresse une lettre au maire au sujet de l'implantation d'un lycée municipal avec collège technique et transfert du Collège d'Enseignement Général (CEG) sur les terrains de la caserne Chanzy. L'avant-projet de CEG est présenté le 13 juin 1961. Les travaux de démolition de la partie la plus ancienne de la caserne Chanzy débutent en 1963. Les bâtiments de l'externat et du gymnase sont inaugurés le 27 juin 1965 assurant l'accueil des élèves dans ce vaste chantier, entre préfabriqués et autres constructions (lycée professionnel, internat, demi-pension...).

En 1971, l'escadron de gendarmerie mobile de Stenay est dissous. Cet événement conclut le premier chapitre d'existence de ce quartier dont la nouvelle orientation ne cesse de s'accroître : le CEG est transformé en collège d'enseignement secondaire ce qui lui permet d'être nationalisé en 1973. Puis en 1985, la cité scolaire reçoit la dénomination de lycée-collège Alfred Kastler.



Photographie de groupe des élèves de sixième I (1966-67) en demi-pension. On note en arrière-plan que les travaux de construction du lycée se poursuivent pendant les cours.



Vue aérienne du site en 1965. Les bâtiments de la caserne Chanzy « ancienne » ont presque tous été détruits, laissant la place au nouveau lycée municipal.

Remerciements

Cette exposition a été réalisée par le Service conservation et valorisation du patrimoine et des musées du Département de la Meuse (CVPM) en collaboration avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles Grand Est.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL ET SCIENTIFIQUE

Aline Resch, ancienne responsable du pôle nord meusien du service de la Conservation et valorisation du patrimoine et des musées, Département de la Meuse

Noémie Robert, responsable du pôle nord meusien du service de la Conservation et valorisation du patrimoine et des musées, Département de la Meuse

Frédéric Adam, archéo-anthropologue, chargé de recherche et d'opérations, Inrap
Avec l'appui d'**Estelle Bénistant**, chargée du développement culturel et de la communication, Inrap

RÉDACTION DES TEXTES ET CHOIX ICONOGRAPHIQUES

Frédéric Adam archéo-anthropologue, chargé de recherche et d'opérations, Inrap

Nicolas Lemmer, archiviste, commune de Stenay

Béatrice Panisset, gestionnaire des collections archéologiques, Inrap

Aline Resch, ancienne responsable du pôle nord meusien du service de la Conservation et valorisation du patrimoine et des musées, Département de la Meuse

Noémie Robert, responsable du pôle nord meusien du service de la Conservation et valorisation du patrimoine et des musées, Département de la Meuse

MERCI AUX PRÊTEURS D'ŒUVRES

Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois

LIDL, Lidl direction régionale

Drac Grand Est, Service régional de l'archéologie, Centre de conservation et d'étude de Lorraine

Frédéric Adam, archéo-anthropologue, chargé de recherche et d'opérations, Inrap

Jean-Marie Blaising

Merci au directeur de la région Inrap Grand Est, Claude Gitta, et au directeur adjoint scientifique et technique, Ivan Ferrarresso.

Merci à la mairie de Stenay et à l'association Groupement Archéologique de Stenay.

MERCI AUX ARCHÉOLOGUES DE L'INRAP QUI ONT RÉALISÉ OU CONTRIBUÉ AUX RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUR LE SITE DE STENAY

Équipe de fouille : **Sabine Baccega, Bruno Duchêne et Laurent Forelle**

Contributeurs à l'étude : **Erwan Bergot, Béatrice Bertrand, Jean-Marie Blaising, Séverine Braguier, Juliette Brangé, Wim Degrande, Pierre Génévrier, Philippe Klag, Denis Mellinger, Lino Mocci, Daniel Palmiéri, Béatrice Panisset, Frédéric Pécout, Florent Petitnicolas, Francesca Schembri, Laurent Vermard, Philippe Wilmouth**

Merci au directeur de la région Inrap Grand Est, **Claude Gitta**, et au directeur adjoint scientifique et technique, **Ivan Ferraresso**

Merci à la **mairie de Stenay** et à l'**association Groupement Archéologique de Stenay**

MERCI AUX PERSONNES AYANT PARTICIPÉ À L'EXPOSITION

Sabrina Breugnon, gestionnaire des collections, Département de la Meuse

Marie Caron, médiatrice culturelle, Département de la Meuse

Bernadette Colin, gestionnaire administrative, Département de la Meuse

Nicolas Destremont, agent technique CVPM, Département de la Meuse

Quentin Gérard, agent d'accueil et d'animation du patrimoine, Département de la Meuse

Maéva Gressier-Pierre, gestionnaire administrative, Département de la Meuse

Bénédicte Hénon-Raoul, responsable de la communication institutionnelle, Inrap

Doriane Henry, chef de projet communication, Département de la Meuse

Christophe Kraeber, agent technique CVPM, Département de la Meuse

Céline Pierre, assistante de conservation principale, Département de la Meuse

Bruno Rabineau, agent technique CVPM, Département de la Meuse

Florence Randoux, assistante de recherche et d'exposition, Département de la Meuse

Aymeric Kling, graphiste, agence Citeasen

Stéphanie Riebel, chef de projet, agence Citeasen



Inrap⁺

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

MUSÉE
DE LA
BIBLIOTHÈQUE

MUSÉES
MEUSE

musees-meuse.fr



Crédits photos : © Frédéric Adam, Hervé Paitier, Laurent Vermard, Lino Mocchi pour l'Inrap, Philippe Voluer, Laboratoire d'Archéologie des Métaux, iStock
Fonds documentaire Frédéric Adam - Fonds documentaire Jean-Marie Blaising - Archives du CICR - Impression : Lorraine Graphic - *CITEASEN* - Juin 2023